

De la « faillite » à la « fragilité » de l'État en Afrique : représentations et éléments discursifs dans la littérature anglo-saxonne post-Guerre froide

From State “Failure” to State “Fragility” in Africa: Representations and Discursive Elements in post-Cold War Anglo-Saxon Literature

Touatit Lotfi*

Faculté des sciences politiques et des relations internationales

lotfi_touatit@yahoo.com

تاريخ القبول: 2011/04/10

تاريخ الاستلام: 2011/01/28

Abstract:

The fairly old idea referring to a supposed "civilizing mission", will find a broad echo in the XIX, through the works of European authors who will make the path for a pseudo-scientific literature described as Africanist. In the Anglo-Saxon world, this idea will find a new lease of life, in the foreign policy of the United State, especially between 1990 and 2000, through what will be presented as a new kind of Manifest Destiny of America. The ambition of this work is to explore the integration of the stereotypical image of Africa in Anglo-Saxon strategic and internationalist literature, particularly in the United States, through the appropriation of representations and discourses constructed around of the phenomenon of the degeneration of the State.

Keywords:

Civilizing Mission, Manifest Destiny, Africa, Failed State, Fragile State, Liberal Peace.

Résumé :

L'idée assez ancienne renvoyant à une supposée « mission civilisatrice » a connu un important essor durant XIX^{ème} siècle, à travers les travaux d'auteurs européens qui vont baliser le chemin pour une littérature pseudo-scientifique qualifiée d'africaniste. Dans le monde anglo-saxon, cette idée trouvera un large écho dans la politique étrangère des États-Unis, notamment dans l'intervalle 1990-2000, à travers ce qui sera présenté comme une nouvelle Destinée manifeste pour l'Amérique. L'ambition du présent travail est d'explorer l'intégration de l'image stéréotypée de l'Afrique dans la littérature stratégique et internationaliste anglo-saxonne, notamment aux États-Unis, à travers l'appropriation de représentations et de discours construits autour du phénomène de la dégénérescence de l'État.

Mots clef :

Mission civilisatrice, Destinée manifeste, Afrique, État Failli, État Fragile, Paix Libérale.

**Auteur correspondant,*

Introduction

Au début des années 1980, la problématique de la violence et de l'instabilité en Afrique a bénéficié d'une attention particulière, de la part des universitaires et des décideurs. Elle a d'ailleurs fait l'objet de diverses analyses, ayant pour points de départ divers postulats, à commencer par ceux dressés dès le XIX^{ème} siècle par les africanistes, ces « experts de l'Afrique » dont les travaux furent prisés et minutieusement scrutés, aussi bien par les gouvernements occidentaux, que par les *think-tank* et instances économiques internationales, impliqués de différentes manières dans la dynamique d'aide au développement que connaîtra le continent.

Dans ce contexte, l'idée selon laquelle la violence et l'instabilité en Afrique avaient pour origine profonde les caractéristiques intrinsèques du continent avait le vent en poupe. On parlera d'ailleurs de sous-développement endémique lié à la nature de l'Africain et d'un cercle vicieux de sous-développement et de violence alimenté exclusivement par des facteurs internes. D'ailleurs, l'hypothèse du poids des ingérences étrangères dans la genèse ou l'aggravation desdits phénomènes sera souvent écartée, les auteurs s'inscrivant dans le main-stream des études de relations internationales ayant le plus souvent pour postulat de départ le rôle vertueux de l'Occident, mis en avant par l'idéologie des Lumières et du « fardeau de l'Homme blanc », dépositaire d'un devoir universel, humanitaire et philanthropique, lui autorisant, ou imposant, de veiller sur le reste de l'Humanité¹.

L'idée assez ancienne renvoyant à une supposée « mission civilisatrice », d'abord apparue dans les travaux d'Européens de l'ère moderne, trouvera un large écho dans la politique étrangère des États-Unis, notamment dans l'intervalle 1990-2000, période durant laquelle elle retrouvera une nouvelle jeunesse. Outre Atlantique, on parlera d'ailleurs de « destinée manifeste ».

¹ Bell Stéphane, *La recherche scientifique et le développement en Afrique : idées nomades*. Paris : Karthala, 2008, p.56.

L'ambition du présent travail est d'explorer l'intégration de l'image stéréotypée de l'Afrique dans la littérature stratégique et internationaliste anglo-saxonne, notamment aux États-Unis, à travers l'appropriation de représentations et de discours construits autour du phénomène de la dégénérescence de l'État en Afrique. À ce propos, l'hypothèse d'une filiation avec les travaux des africanistes est fortement suggérée, avec tout ce que cela implique en termes de transfert d'idées et de cristallisation des idées reçues.

1- Genèse d'une rhétorique interventionniste

La problématique de la fragilité des États en Afrique s'est fortement invitée sur la scène académique mondiale dans le sillage de la Guerre froide, lorsque les Occidentaux se sont proclamés les dépositaires de l'idéologie la plus pertinente, voire supérieure, celle devant -comme le suggère Francis Fukuyama et d'autres- guider le reste du monde vers un avenir meilleur. Dans ce contexte de passage de la bipolarité vers le « moment américain », on s'intéressera aussi à l'instabilité marquant certains pays africains, qui serait (selon le diagnostic de l'époque) due à des faiblesses liées aux carences d'hommes et de structures, qui peinaient à accomplir leurs missions, notamment celles régaliennes.

On commencera ainsi à évoquer dans les diverses sphères (recherche, stratégie et humanitaire) la « fragilité » de l'État en Afrique, mais sans parler de « dynamiques de fragilisation », en d'autres termes, des causes profondes. On évoquera aussi « l'effondrement » de l'État, mais sans parler des assauts répétés le visant suite aux décolonisations et dans le sillage immédiat de l'après-Guerre froide. Ce discours sera donc recentré sur « l'échec de la gouvernance » en Afrique, une situation qui serait d'essence exclusivement endogène, tout en mettant en avant un devoir à la fois moral et pragmatique d'action internationale, avant que cette situation qui « menace la sécurité de l'ensemble de la communauté internationale » ne s'aggrave davantage.

On tentera d'imposer un « remède » à la présente situation, sous le label d'une « paix libérale universelle et démocratique », qui répondrait aux attentes de toute l'Humanité, et ce, à travers l'encouragement de l'État de droit, du rôle des sociétés civiles et des milieux économiques. Ce « pack libéral de la Fin de l'Histoire » sera notamment encouragé par Fukuyama, pour qui ce régime était l'unique voie pour assurer les droits humains basiques, une gouvernance citoyenne, des élections régulières, inclusives et justes, mais aussi l'égalité de dignité entre citoyens bénéficiant du droit de parole, d'association et de participation politique². Ces exigences seront érigées en règles morales s'imposant à tous, même *extra muros*.

Ainsi, du discours humanitaire consacré à l'Afrique durant les années 1970 et 1980, on passera à une intonation différente, plus offensive, et on parlera dès lors de mauvaise gouvernance, voire de péril. Ainsi, des périls « colorés » (rouge et jaune), symptomatiques de la Guerre froide, on passera à une rhétorique plus orientée sur le risque d'un chaos mondial pouvant résulter de l'Afrique, émergeant de la faillite d'États dont certains était autrefois en voie de développement.

L'une des nouvelles manifestations dudit phénomène s'est illustrée durant les années 1990, résumée par une formule de Robert Kaplan, professeur de Harvard qui alerta de l'émergence d'un « péril mondial », global et multidomaine, politique, social et économique, avec d'importants impacts sécuritaires. Ledit professeur évoquera aussi bien des booms démographiques non-contrôlés, de la pauvreté, des migrations, mais aussi la montée en puissance de formes aigues de criminalité³. Ultérieurement, la menace se précisera davantage, puisque comme l'indique le Professeur Paul Collier, il sera question de plus d'un milliard d'individus évoluant dans près de cinquante « États faillis », qui seront stigmatisés, leurs pays étant

² Marie-Cécile Naves, « Démocratie, libéralisme et capital social. Une lecture de trust de Francis Fukuyama », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2003/03 (Vol 10), pp.477-488.

³ Gearóid Ó Tuathail et Simon D. (et autres), *The geopolitics reader*. New York: Taylor & Francis, 2003, p.219.

considérés comme des refuges pour des groupes terroristes, ils seront donc non-seulement inscrits sur l'agenda international pour le développement, mais aussi au cœur de l'agenda sécuritaire de l'Occident⁴.

De manière consciente ou inconsciente, ce type d'assertions va constituer une pente glissante pour la stigmatisation de l'Afrique, une tendance qui aura pour paroxysme la négation de la qualité d'État à l'Africain, ce niveau d'organisation politique résolument avancé auquel, selon cette lecture, il ne serait pas parvenu. Cette thèse est d'ailleurs soutenue par Robert Jackson, ancien ambassadeur des États-Unis au Ghana puis au Cameroun, qui va également faire sienne la thèse du quasi-État, une caractéristique qui ôte à l'État africain la qualité d'entité souveraine. L'ancien diplomate évoqua en 1990 que la « communauté internationale » était coupable d'avoir accordé aux États du tiers-monde les droits souverains dont ils disposent aujourd'hui, sans qu'ils ne soient réellement aptes à se gouverner par eux-mêmes de manière effective. Suivant cette logique, les vagues d'indépendances des années 1960 en Afrique furent des « erreurs historiques », puisque accordées sans que la capacité des Africains à se gouverner par eux-mêmes ne soient prouvée et clairement établie. Il en découlera donc des souverainetés négatives³, puisqu'on sera en présence d'États libre, au moins en apparence, mais qui restent incapables d'accomplir leurs fonctions régaliennes, ou de satisfaire aux besoins les plus élémentaires des populations.

Les États esquissés plus haut seraient, selon les principaux auteurs du courant libéral faillis, car incapables de satisfaire aux préalables de la souveraineté, à savoir les facteurs nécessaires à l'indépendance et à l'effectivité du pouvoir, à commencer par le monopole de la violence légitime, la maîtrise territoriale, la capacité de battre monnaie et de prélever l'impôt, autant de carences de nature à limiter la souveraineté à son expression la plus rudimentaire, son aspect formel et institutionnel (statut

⁴ Denis Bauchard, « Introduction », *Politique étrangère*, Printemps (2011/1), <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2011-1-page-10.htm#>

juridique de l'État). Ainsi, les tenants du pouvoir jouissent de facto de la reconnaissance internationale, mais cet élément est fragilisé par la défaillance étatique sur plusieurs plans, puisque l'exercice du pouvoir ne débouche guère sur une réelle consécration des missions régaliennes dont l'État est censé être le dépositaire, ni sur le respect de ses engagements internationaux, vis-à-vis de ses pairs.

À ses premiers pas, l'État en Afrique n'est certes pas assez robuste pour s'acquitter de l'ensemble de ses devoirs, en interne et en externe, mais de ceci on va tirer une conclusion très hâtive, puisqu'on s'accorda en Occident à lui accoler la qualité de « quasi-État », une formule qui suggère en effet qu'on est au début d'un processus qui est loin d'être achevé, mais dont la connotation négative va peser sur l'avenir de millions d'Africains.

L'autre qualificatif souvent invoqué est, par ailleurs, celui « d'État failli », qui renvoie quant à lui à un processus d'étatisation qui s'est soldé par un échec. Cette formule renvoie pour le politologue australien Ken Booth à cet « État qui n'est plus en mesure de maintenir l'ordre et de garantir les services vitaux », un État dépassé par l'instabilité et sclérosé par l'incapacité de ses institutions à soulever les défis qui s'imposent en termes de gouvernance. C'est notamment le cas lors des contextes de guerres civiles, où les populations sont touchées de plein fouet par la violence, victimes des pires atrocités⁵.

L'idée de la souveraineté nominative réapparaît aussi chez Marti Griffiths et Terry O'Callaghan, respectivement, diplomate anglais de carrière et universitaire australien, qui estiment que l'État failli serait à l'évidence détenteur d'une souveraineté « nominative », donc incapable d'évoluer en tant qu'entité politique viable. D'ailleurs, il serait également économiquement insolvable. Delà, il serait non-seulement ingouvernable,

⁵ Ken Booth, *Theory of World Security*. New York: Cambridge University Press, 2007, p.204.

mais manquerait aussi de légitimité aux yeux de ses pairs aboutis⁶, qui auront quant à eux une parfaite maîtrise territoriale, des niveaux appropriés de services publics (soins, éducation, justice), mais disposant aussi des infrastructures requises, notamment celles économiques⁷.

Pour le politologue britannique Andrew Heywood, les États faillis sont ceux qui s'avèrent incapables de fonctionner comme des « unités politiques viables », notamment pour ce qui est du maintien de l'ordre et de la mise sur pied d'un système juridique crédible, ou encore comme des « unités économiques viables », capables de subvenir aux besoins matériels des populations. Cependant, l'auteur ajoute que ce type d'États, en dépit du fait qu'il soit parfois à l'abri de l'effondrement, son état de fragilité durable rend son fonctionnement approximatif. C'est un type d'État qui manque de tout, qu'il s'agisse de la stabilité politique, du développement économique, du règne du droit, ou encore de la paix sociale, ce qui explique d'ailleurs le développement en son sein de plusieurs formes d'insécurité, ayant très souvent des dimensions transnationales⁸.

2- Dynamique d'appropriation par l'Administration américaine

L'Administration Clinton, connue pour le grand intérêt qu'elle porta à l'Afrique durant les années 1990, sera sensible à ses thèses⁹, dans un contexte géopolitique très particulier, qui coïncidera avec plusieurs crises et conflits qui frapperont de plein fouet certains pays africains, dont les plus emblématiques sont la guerre civile somalienne, celle du Liberia, ou encore de la Sierra Leone. Ces événements, par les niveaux de violence qu'ils ont générés, occuperont le devant de la scène mondiale et contribueront à

⁶ Martin Griffiths et Terry O'Callaghan, *International relations: the key concepts*. London: Taylor & Francis, 2004, p.105.

⁷ Ibid, p.105.

⁸ Andrew Heywood, *Global Politics*. New York: Palgrave Macmillan, 2011, p.105.

⁹ Andrew Linklater, « The English school », In. *Theories of International Relations (Third edition)*, dir., Scott Burchill, Andrew Linklater (et autres). New York: Palgrave Macmillan, 2005, p.102.

consacrer les rhétoriques autour des concepts de la faillite, de la faiblesse, de la fragilité, ou encore de la déliquescence de l'État. Au final, ceci aura pour résultat d'esquisser une image noircie du continent africain, dans une conjoncture géopolitique inédite, un contexte de profondes mutations du système international, où l'on associera la faillite de l'État non pas à des éléments exogènes (*Shift of Power* et ingérences), mais plutôt aux pratiques des pouvoirs en place, élément très souvent invoqué pour tenter d'expliquer la « nature intrinsèque » de l'Africain.

Pour le politologue anglais Paul Wilkinson, la qualité frappante dans la psychologie africaine est l'irrationalité, une caractéristique qui expliquerait largement le sous-développement du continent, mais aussi l'apparition de phénomènes extrêmes, telles les formes extrêmes de violence, mais aussi les épidémies. Dans son ouvrage « *International Relations : A Very Short Introduction* », Wilkinson illustrera son propos en précisant que certains pays (Congo-Brazzaville, Zimbabwe et Eritria), qui souffraient déjà de périodes d'instabilité, figuraient aussi parmi les pays les plus touchés par les épidémies, notamment le HIV. Ceci dit, curieusement, c'est aussi ceux qui occupent le haut du palmarès en matière de dépenses militaires¹⁰.

Pour Wilkinson, cette fragilité évidente qui occasionne parfois des violences génocidaires, ne peut en revanche priver l'État africain de son statut, ce dernier étant toujours le dépositaire d'une reconnaissance internationale indiscutable, en raison des spécificités mêmes du système onusien qui implique de facto l'égalité souveraine des États. Cependant, pour être plus précis, il préconisera lui aussi (à l'image de Robert Jackson) le recours à la catégorie de quasi-État, qualificatif en vogue qu'il jugera plus approprié à la réalité de ces pays jouissant des symboles de la souveraineté, mais tout en entachant ce statut par de graves faiblesses, notamment en termes de satisfaction des fonctions basiques qu'un État est censé assurer. Ainsi, la dynamique d'étatisation est objectivement engagée, mais on se trouve

¹⁰ Andrew Heywood, Op.cit., p.121.

toujours à des niveaux précoces, les carences en termes de gouvernance étant toujours visibles.

Gerald Helman et Steven Ratner, respectivement diplomate et juriste américains, résumèrent cet état de fait dans « *Saving Failed States* », article où ils avaient mis en relief les contours d'une nouvelle catégorie d'État-nations, faillis, « inaptes à se présenter comme un membre actif de la communauté internationale »¹¹. Passer à l'action, devient ainsi pour eux un impératif vital, dans un contexte où il était opportun de récolter les dividendes de l'après-Guerre froide.

Cette phase historique décisive de l'Histoire du continent africain fut marquée par ce que Ted Carpenter du Cato Institute avait qualifié, en 1991, de « nouveau désordre mondial »¹², contexte durant lequel plusieurs régions du monde avaient connu des « *regime change* », interventions qui avaient d'ailleurs engendré un chaos dévastateur. Les mots d'ordre de l'époque étaient certes la transposition du modèle de gouvernance américain au reste du monde, notamment à l'Afrique et l'impératif urgent de l'aide humanitaire reflétant la « rhétorique philanthropique » de l'époque, mais de ce florilège de concepts ré-émergeât aussi la vieille notion de l'ingérence, une notion qui a pour corollaire l'interventionnisme, une doctrine présentée comme un remède au « processus de dégénérescence » de l'État.

Dans le contexte post-Guerre froide, ceci aura pour résultat l'apparition d'un discours qui met au ban des Nations une catégorie d'États dits-voyous, dont la liste sera connue et largement médiatisée. Pour Anthony Lake, ancien conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, ces derniers seraient dans « l'incapacité chronique à traiter avec le monde extérieur »¹³.

¹¹ Gerald Helman et Steve Ratner, « *Saving Failed States* », *Foreign Policy*, n°89, Hiver (1992-93), pp.03-20.

¹² Ted Galen Carpenter, « *The New World Disorder* », *Foreign Policy* (n°84), 1991.

¹³ Richard Dessens, *Histoire politique du monde depuis 1943 : les grands enjeux du XXI^{ème} siècle*. Paris: Publibook, 2010, p.166.

L'Afghanistan, l'Iraq et la Libye, feront les frais de cette logique interventionniste, quant à l'Iran et à la Corée du Nord, ils subiront jusqu'à aujourd'hui les effets pervers de cette logique unilatérale, au nom d'une supposée lutte contre les « États-voyous »¹⁴.

Au niveau de la production de normes, il y a lieu de souligner la filiation entre le concept de faillite de l'État et les travaux de la « *State Failure Task Force* », mise en place à des fins de prospective par la CIA, sous Clinton en 1994, organisme dont le rapport de 1995 (1^{er} du genre) a servi de boussole à la politique américaine en direction de l'Afrique. Suivant l'esprit insufflé par ledit rapport, l'interventionnisme est justifié, voire encouragé, les États-cibles étant de facto qualifiés de dangereux, pour leurs peuples, mais aussi pour les autres. Le défi de la légitimation par le droit, préalable à l'action, devient ainsi aisé, plusieurs motifs pouvant être invoqués pour intervenir, allant de la légitime défense, comme le stipule la Charte de San Francisco, au principe de protection des civils menacés, conformément au Droit International Humanitaire (règle *erga omnes*). Cette situation rappelle donc l'idée défendue avec force par Robert Cox, auteur critique pour qui aucun concept ou cadre théorique n'est fortuit. L'auteur rappelle d'ailleurs que : « chaque théorie est conçue pour quelqu'un et pour une raison bien précise ».

Le phénomène en question est à l'évidence loin d'être nouveau, des entreprises de ce type ayant en effet toujours accompagnées des rhétoriques interventionnistes, comme ce fut déjà le cas au XVIII^{ème} siècle, lorsque la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient justifié leur interventionnisme contre la Pologne par le risque d'une anarchie due à une « décomposition totale de l'État »¹⁵, qui pourrait le cas échéant se propager au niveau régional, si aucune mesure n'est prise. L'interventionnisme et son accompagnement rhétorique ne sont donc pas nouveaux, au même titre que les idéologies qui tentent de les justifier.

¹⁴ Martin Griffiths et Terry O'Callaghan, Op.cit., p.280.

¹⁵ Sur Serge, « Sur les États défailants », *Commentaire*, n°112 (Hiver 2005), p.892.

La problématique en question n'est donc pas émergente, elle ne fut que réactualisée pour l'Afrique, dans le contexte de la fin de la Guerre froide, mais avec une nouveauté, l'implication accrues des principales instances de la communauté internationale, notamment l'ONU, à des fins de légitimation.

La rhétorique en question s'est certes appuyée sur certains éléments d'ordres factuels, mais aussi sur une large part d'idéologie, étant donné que la vision proposée découle de fait d'un regard teinté de pessimisme, reprenant à son compte la thèse de la « mission civilisatrice » de l'Homme blanc¹⁶. En fait, en recourant à cette rhétorique, Robert Kaplan, Gerald Helman, Robert Rotberg, Steven Ratner et d'autres, ont tous donné crédit à cette longue tradition occidental-centrée, en faisant référence au caractère « immature » (*Childlike*) et « chaotique » (*Chaotic*) de l'Afrique, cette « source de violence et d'anarchie ». Repoussant ce raisonnement hégélien à ses derniers retranchements, Helman et Ratner iront jusqu'à recourir à l'image de la « folie » pour diagnostiquer la situation de l'État en Afrique, ce dernier qui serait simplement atteint de « maladies mentales », comme le suggérerait publiquement l'ancien Secrétaire d'État anglais Jack Straw qui, en 2002, avait tenu à louer les mérites de l'Occident, ce « docteur » auquel on avait confié la mission de guérir le monde.

Ces prises de positions au caractère contesté, vont contribuer à la vulgarisation d'une problématique qui va s'affiner davantage avec des contributions substantielles. Ce sera notamment le cas avec l'abandon progressif du concept de faillite et le passage progressif vers celui de fragilité, un changement lexical qui s'accompagnera naturellement d'une transition sémantique, initiée d'abord par les travaux du think-tank américain *Fund for Peace*, qui accordera à cette question une attention particulière. Il en découlera le *Fragile States Index*, consacré à des États dont on va scruter les données.

¹⁶ Bell Stéphane, *La recherche scientifique et le développement en Afrique : idées nomades*. Paris: Karthala, 2008, p.56.

On y décèle des « indicateurs de cohésion », des « indicateurs économiques », des « indicateurs politiques » et des « indicateurs sociaux » qui impactent, tous, la propagation de la violence. Delà, quatre types de situations sont envisageables (situations pérennes, stables, avertissements, alertes), en fonction des données fournies et des analyses prospectives établies, tant à l'échelle nationale, que celle régionale ou internationale. Cependant, à l'image des grilles de lecture occidentales dédiées à l'Afrique, on y décèle une nette sous-estimation, voire un déni, du poids des ingérences extérieures dans l'apparition ou la montée des violences et de l'instabilité, notamment celle politique, dans la mesure où la fragilité de l'État est simplement appréhendée sous l'angle exclusif de ses faiblesses endogènes, sans les mettre en relation avec son environnement externe, suivant une perspective systémique. L'occidentalo-centrisme est donc toujours à l'honneur dans l'immense majorité des rapports présentés par ce type de think-tank, dont la méthodologie semble conduire vers le renforcement de la rhétorique du *regime change*, en dépit des critères mis en avant.

En fait, même si elle a accordé une plus grande crédibilité aux efforts de monitoring menés par certains *think-tank*, l'idée de la fragilité de l'État n'a conduit en réalité à aucune avancée majeure en termes de recherche scientifique, puisque au final, les critères évoqués pour déterminer l'état de la fragilité restent problématiques. Ces derniers concernent certes les guerres civiles, la faiblesse des institutions, ou encore l'absence de contrôle territorial efficace, éléments propres à certaines régions de l'Afrique, mais pour être plus crédibles, ils devraient aussi couvrir d'autres phénomènes (parfois émergents) touchant le reste du monde, notamment les sociétés modernes. Ceci concerne non seulement les taux de mortalité infantile élevés, les chocs sociaux dus au déclin du niveau de vie, les niveaux de l'inflation et de l'endettement public, la corruption et les politiques sécuritaires inadéquates, qui constituent aujourd'hui les maux de l'Occident, dans un contexte de xénophobie et de racisme qui montent en puissance. La sécuritisation de ces questions renvoie à des enjeux sociétaux, mais aussi à

des thématiques qui s'imposeront fortement en relations internationales dans les années à venir.

Il est donc important de déceler les critères justes et pertinents pour cerner la question de la fragilité de l'État, tout en jetant un regard critique sur ceux à caractère arbitraire, et ce, en prenant en considération la façon avec laquelle ces éléments sont combinés et interprétés, pour en fin donner naissance à des analyses qui doivent être éclairantes. De fait, on constate que l'on est passé durant le XX^{ème} siècle d'une vision « mythologique » de l'Afrique et du monde non-Occidental de manière plus générale, où l'on invoquait de manière peu rigoureuse diverses idées reçues que l'on prenait pour des vérités, à une vision pseudo-scientifique où des concepts relativement élaborés sont mis à l'honneur, mais associés à des méthodologies contestées, pour donner naissance, *in fine*, à quelque chose d'aussi obscure. En réalité, des grilles de lecture aussi arbitraires que les travaux des africanistes du siècle passé on vue le jour, rendant encore moins lisible la problématique de la fragilité des États.

3- Limites de la dynamique d'opérationnalisation

Les Occidentaux légitimaient de la sorte les stratégies qu'ils avaient adoptées pour l'Afrique, une démarche qui avait également pour objectif de renforcer leur identité collective¹⁷, tout en se présentant comme fondamentalement « démocratiques et rationnels », caractéristiques d'où découlerait leur moralité « supérieure ». On parlera d'ailleurs d'une « destinée manifeste », dont les contours vont se révéler à travers les travaux de Fukuyama qui exprima bien ce « singularisme », ce leadership tant convoité mais aussi contesté d'un Occident qui serait détenteur de « l'unique idéologie universelle valide », qui engagerait enfin le monde

¹⁷ Rita Abrahamsen, « Postcolonialism », In. *International Relations Theory for the Twenty-First Century: An introduction*, dir., Martin Griffiths. New York: Taylor & Francis, 2007, p.116.

suivant une dynamique « vertueuse »¹⁸. Cette « exemplarité » commandait donc aux États occidentaux d'accompagner les autres États « fragiles » ou « effondrés » par leur *soft-power*¹⁹, mais aussi la domination qu'ils vont exercer à travers les principales instances de la gouvernance mondiale.

Les types d'ingérences constatés dans ce contexte précis étaient très variés, passant de la « mise au ban » des Nations, un bannissement qui se traduit par l'expulsion de la vie publique internationale d'un État à travers le gel de sa participation aux principales organisations internationales, à des formes d'ingérences beaucoup plus intrusives qui vont au-delà de cet endiguement diplomatique. En effet, on assistera parfois à la délégation de la gouvernance aux puissances, mais à travers l'ONU, ou encore au recours à des régimes de tutelle directement exécutés et assumés par ces puissances, lorsque les États récipiendaires expriment leur consentement, en échange du déploiement de l'aide internationale. Dans ce scénario, il en découlera un processus d'acculturation qui façonnera l'ensemble de la société, sans oublier évidemment les effets escomptés sur la nature de l'État et le style de gouvernance en vigueur.

Toutefois, le processus en question est loin d'être linéaire, puisqu'il ne sera pas toujours couronné par l'État libéral promu par l'Occident, loin de là, il pourrait déboucher sur des sociétés fragmentées, où le duo capitalisme économique/démocratie, cher à Fukuyama, est tout simplement balayé d'un revers. Pire encore, les Libéraux qui avaient diagnostiqué la « faillite » de certaines sociétés dans le sillage de l'effondrement du communisme (*Russia as failed society*)²⁰, vont se rendre à l'évidence et réfuter leur prophétie auto-réalisatrice, finalement contrariée par l'histoire.

¹⁸ Fukuyama Francis, *The end of History and the Last Man*. New York: Macmillan, 1992, pp.42-45.

¹⁹ Richard Devetak, « Postmodernism », In. *Theories of International Relations (Third edition)*, dir., Scott Burchill, Andrew Linklater (et autres). New York: Palgrave Macmillan, 2005, p.179.

²⁰ Francis Fukuyama, *The end of History and the Last Man*. Op.cit., p.08.

On constate d'ailleurs les limites de ce type d'interventions « curatives » dans les contextes de reconstruction postconflit, dynamiques où le caractère non-linéaire des processus politiques est le plus vraisemblable. En fait, ces processus peuvent connaître des phases de blocage, des régressions, et parfois même des « rechutes autoritaires » voulues par les puissances tutélaires. D'ailleurs, lorsqu'elle est pilotée depuis l'extérieur, la reconstruction s'avère souvent une course contre un horizon inaccessible. L'échec en question peut s'expliquer par diverses raisons, mais la principale d'entre-elles demeure le manque d'adhésion populaire aux projets de reconstruction imposés *manu militari* (Irak, Afghanistan, Somalie et ailleurs), notamment lorsque lesdits projets ne reflètent pas les valeurs sociétales des pays récipiendaires, ou encore le poids des structures et entités politiques coutumières déjà présentes.

Donc, les interventions internationales de l'ère post-Guerre froide souffrent de leur recentrage sur les réformes institutionnelles, des choix souvent « cosmétiques » qui ont d'ailleurs prouvé leurs limites, en produisant précisément ce que les principaux auteurs occidentaux avaient diagnostiqué comme étant l'origine du mal, à savoir, une fragilité chronique. Pour rappel, la reconstruction de l'Irak sous la houlette des Américains produira un État failli, sectaire et durablement inapte à se présenter ou à fonctionner comme étant une « unité politique viable », pour reprendre la formule usitée par Andrew Heywood.

L'Afghanistan sera quant à lui encore plus instable après l'intervention occidentale de 2001, souffrant de plusieurs maux qui vont connaître une aggravation sans précédent (corruption, trafic d'opium, violences sociétales, etc.), ce qui laisse penser que les puissances interventionnistes n'avaient pas agi en « docteur » auquel on avait confié la mission de guérir un malade, comme le préconisait Jack Straw, mais plutôt comme l'initiateur -de manière plus-ou-moins consciente- d'un chaos créateur de violence, voire de « dégénérescence ». Ainsi, la « folie » décrite supra par Helman et Ratner, pour diagnostiquer la situation de certains États en Afrique, s'avère le plus souvent le fruit de l'interventionnisme, une entreprise génératrice de

violence et de faillite étatique productrice, au même titre que le colonialisme, comme si les deux phénomènes en question découlait de la même source, celle du l'essentialisme occidental, promu depuis 1945 au rang de puissance normative universelle.

Eu égard aux éléments présentés supra, il s'avère que l'État en Afrique, très souvent qualifié à tort d'État-nation, semble toujours réfractaire au modèle d'État occidental, ou encore à la modernité qu'on lui propose, ou impose à coup de normes et de programmes d'aide, et ce, en dépit de décennies de relations intenses avec l'Occident, durant lesquelles son modèle de gouvernance fut érigé en doctrine universelle. D'ailleurs, ce qui semble se confirmer à travers les différentes expériences, c'est le penchant évident des puissances tutélaires pour les régimes stables, même ceux qui peuvent se révéler particulièrement violents envers leurs citoyens, du moment qu'ils préservent les intérêts des grandes puissances, conformément à la formule de partage des zones d'influence établie durant la Guerre froide et adoubée ultérieurement par plusieurs instances, dont l'ONU.

Ainsi, dans les faits, il semble évident que la promotion du modèle occidental en termes de gouvernance n'était en fait qu'un segment d'une image plus grande, un épiphénomène relevant d'une dynamique plus large, englobant certes cette dimension diplomatique, mais relevant avant tout d'une vision stratégique plus large. En d'autres termes, la continuation de la stratégie de l'endiguement par des moyens « soft ». L'idée de transmettre « l'exemplarité » occidentale aux États non-occidentaux, notamment ceux du monde arabo-musulman, ou de l'ancien bloc soviétique, en accompagnant les États dits-fragiles et en faisant d'eux des entités « démocratiques et rationnelles », comme le préconisait Fukuyama, allait en réalité permettre au camp des vainqueur d'engranger plus rapidement les dividendes de leur victoire.

Cependant, au-delà des éléments de discours mobilisés et de la cacophonie lexicale dédiée à accompagner les changements en vue, les Occidentaux étaient face à des défis de taille. Ainsi, il y a d'abord le défi de la mise sur pied d'institutions démocratiques régies par des lois dans les « territoires

conquis », condition *sine qua non*, recommandée par la doxa libérale. Ensuite, la question de l'identité, cet important élément d'essence politique mais aussi civilisationnelle, fondé sur un sentiment d'appartenance commune, ancré dans le passé et tourné vers une perspective d'avenir. Ce dernier sera négligé dans plusieurs processus de reconstruction, ou de transfert de normes, notamment dans ceux que connaîtra l'Afrique.

Conclusion

Il en ressort que loin des exigences de la « paix libérale » et de sa « caisse à outil » de reconstruction postconflit, notamment dans son volet institutionnel et juridique, le projet de *Nation-Building* voulu pour l'Afrique est resté éminemment flou, un contenant dont le contenu renferme plusieurs réalités et expériences parfois contradictoires, mais avec point commun non pas l'idéal de bonne gouvernance, censé être le fil conducteur et la finalité, mais plutôt une dynamique d'aliénation. Cette dernière a pour préalable et seul mot d'ordre « la stabilité », qui passe le plus souvent par la pacification. Ainsi, loin de toutes perspectives d'émancipation, les États et sociétés récipiendaires vont s'embourber dans une logique de suzeraineté, les formules proposées (ou imposées) étant inscrites loin de l'idéal libéral. Au mieux, l'interventionnisme sera un outil de stabilisation face à des situations diverses et variées.

In fine, il y a lieu de soulever l'importance du poids des facteurs exogènes dans les processus de dégénérescence de l'État en Afrique, notamment les campagnes d'ingérences menées depuis les anciennes métropoles, ou depuis l'Occident de manière plus générale, qui sont le plus souvent simplement ignorées. La campagne militaire de Libye et avant elle celles d'Irak et d'Afghanistan, nous livrent d'ailleurs des exemples très parlant sur des dynamiques de fragilisation d'ensembles régionaux jadis stables, mais devenus désormais durablement fragiles. Ainsi, la problématique autour de la fragilité de l'État en Afrique ne saurait être efficacement traitée que si elle est appréhendée sous l'angle systémique. Autrement dit, un cadre qui prend en considération les causes endogènes qui sont certes multiples, mais sans

exclure celles exogènes, et ce afin de mieux cerner le contexte en présence, engendré d'abord par les différentes vagues de décolonisations en trompe-l'œil, car inachevées, mais aussi les nouvelles formes d'interventionnisme hybrides et inavouées, porteuses d'instabilité et de violence.

Bibliographie :

1. Abrahamsen Rita, « Postcolonialism », In. *International Relations Theory for the Twenty-First Century: An introduction*, dir., Griffiths Martin. New York: Taylor & Francis, 2007.
2. Bauchard Denis, « Introduction », *Politique étrangère*, Printemps (2011/1).
3. Bell Stéphane, *La recherche scientifique et le développement en Afrique : idées nomades*. Paris : Karthala, 2008.
4. Booth Ken, *Theory of World Security*. New York: Cambridge University Press, 2007.
5. Carpenter Ted Galen, "The New World Disorder", *Foreign Policy* (n°84), 1991.
6. Dessens Richard, *Histoire politique du monde depuis 1943 : les grands enjeux du XXI^{ème} siècle*. Paris : Publibook, 2010.
7. Devetak Richard, « Postmodernism », In. *Theories of International Relations (Third edition)*, dir., Scott Burchill, Andrew Linklater (et autres). New York: Palgrave Macmillan, 2005.
8. Fukuyama Francis, « Retour sur 'La fin de l'histoire' ? », *Commentaire*, n°161, Printemps (2018).
9. Fukuyama Francis, *The end of History and the Last Man*. New York: Macmillan, 1992.
10. Gearóid Ó Tuathail et Simon D. (et autres), *The geopolitics reader*. New York: Taylor & Francis, 2003.
11. Griffiths Martin et O'Callaghan Terry, *International relations: the key concepts*. London: Taylor & Francis, 2004.
12. Helman Gerald et Ratner Steve, « Saving Failed States », *Foreign Policy*, n°89, Hiver (1992-93).
13. Heywood Andrew, *Global Politics*. New York: Palgrave Macmillan, 2011.
14. Linklater Andrew, « The English school », In. *Theories of International Relations (Third edition)*, dir., Scott Burchill, Andrew Linklater (et autres). New York: Palgrave Macmillan, 2005.

15. Naves Marie-Cécile, « Démocratie, libéralisme et capital social. Une lecture de trust de Francis Fukuyama », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2003/03 (Vol 10).
16. Sur Serge, « Sur les États défaillants », *Commentaire*, n°112 (Hiver 2005).